

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 10 (1964)

Heft: 3

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★

A L'ÉCOUTE !

★

PARIS

† SIGISMOND MARCEL

La Société Helvétique de Bienfaisance vient de perdre un de ses Membres actifs et dévoués.

Arrivé à Paris vers 1916, il est entré à notre Société en 1917, lui a consacré du temps et ses conseils.

En 1948, il accepte le poste de Censeur, et nous l'entendons dès lors aux Assemblées Générales de notre Société, à notre Ambassade, toujours aimablement mise à notre disposition jusqu'en 1961.

Cet homme extraordinairement instruit, avec une mémoire exacte et surprenante, tant en histoire qu'en géographie, étonnait toujours ses amis. Vaudois, ayant fait ses études à Berne, au Polytechnicum de Zurich et en Allemagne, il avait beaucoup voyagé en Europe et ses déplacements l'avaient conduit jusqu'à Bakou, l'Oural, la Volga. Comme il savait voir, cela lui avait laissé des impressions vivantes dont il aimait parler.

Il adorait la campagne, faire des courses immenses à pied avec un camarade ou seul, il admirait la végétation changeante de chaque région ; la rigidité verte d'un champ de maïs, l'ondulation d'un champ de blé, les vagues claires de l'avoine ou dorées de l'orge. Voilà ses grandes joies !

Industriel, il possédait une Usine de décolletage et son esprit toujours

en éveil cherchait sans cesse le chemin le plus court pour obtenir un résultat parfait, tant en outillage que pour créer la pièce métallique nécessaire au confort d'une habitation.

Tous ceux qui l'ont connu garderont un souvenir ému de sa grande élégance, de sa grande amabilité, et de l'ami que nous venons de perdre au lendemain de ses 80 ans.

E.L.M. SANDOZ.

★ ★ ★

CAMP D'ETE 1964 EXPOSITION NATIONALE DE LAUSANNE

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26 à Berne, confirme que le prochain camp d'été pour jeunes Suissesses et jeunes Suisses âgés de 17 à 25 ans, aura lieu du 16 au 30 août 1964 dans le cadre de l'Exposition nationale de Lausanne.

Outre plusieurs excursions et voyages dans les belles régions de la Suisse romande, les participants auront la possibilité d'aller visiter à fond l'Exposition nationale, en groupes, guidés par un jeune Suisse de l'intérieur.

Prix : F 120,— (le voyage aller et retour de votre domicile en Suisse est à la charge des participants).

Dans des cas très particuliers, une réduction de prix pour le camp sera accordée si la demande est confirmée par l'Ambassade ou le Consulat.

Date d'inscription limite : 15 mai 1964.

Les inscriptions sont adoptées d'après leur ordre d'arrivée.

Les formules d'inscription et de renseignements complémentaires peuvent être demandées à M. W. Bossard, Président du Groupement des Eclaireurs Suisses de Paris, 166, avenue de Verdun, Issy-les-Moulineaux (Seine) MIC 91-09.

LYON

M. HENRY NUSSLE,
PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL
DE LA M.A.F.I.T.
FAIT CHEVALIER
DE LA LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur, au titre du ministère des Affaires étrangères, de M. Henry Nusslé, président-directeur général de la M.A.F.I.T. et l'Electrofil.

Citoyen suisse, M. Henry Nusslé naquit le 3 juillet 1901 à Schaffouse. Dernier-né d'une famille de neuf enfants, parti sans appui, dès 21 ans doté d'un diplôme d'études commerciales, il fut formé à la rude école de la célèbre firme helvétique Oerlikon. Dans le Doubs d'abord, puis à Londres et ensuite à Paris ; tour à tour employé de bureau, chargé des achats et des soumissions, il acquit suffisamment de connaissances et de confiance en lui pour s'établir à son compte en 1927. Il avait 27 ans.

Créant une maison d'importation, il devient, entre autres, concessionnaire d'une importante câblerie de Zurich. En 1932, il fonda la Société anonyme Electrofil, avec usines à Mulhouse, qui devaient être transférées à Joinville dès la déclaration de la guerre. M. Nusslé ajoutera bientôt à son activité industrielle la direction de la Manufacture des fils isolés Taurus, à Mâcon (M.A.F.I.T.). L'usine mâconnaise, dont la raison sociale est illustrée par un taureau, a hérité la vigueur que l'emblème symbolise. C'est un modèle du genre, dont la spécialité réside dans la fabrication des fils émaillés fins. La M.A.F.I.T. est l'une des rares usines européennes produisant des fils émaillés de 0,02 mm, donc trois fois plus fins qu'un cheveu humain.

Sous l'impulsion de son directeur, un important programme d'extension

et de modernisation de l'usine M.A.F.I.T. est en cours de réalisation; il permettra la mise en place de nouvelles unités de production. Cet effort entraînera l'accroissement des effectifs et ce, malgré les économies de personnel escomptées par l'emploi de machines de plus en plus modernes. En effet, le but que s'est assigné M. Nusslé est de donner le maximum d'efficacité à l'activité de ses usines dans les divers domaines de la recherche de la production et de qualité. Il entend, en effet, les doter d'avance d'une technique suffisante pour qu'elles soient rapidement compétitrices sur le plan européen, face à la libre et sévère concurrence du Marché commun.

M. Nusslé n'est pas seulement un organisateur remarquable et un technicien d'une compétence éprouvée; il est aussi un chercheur. C'est ainsi, qu'il s'est fait après de persévérantes recherches, le spécialiste de la fabrication de fils acier isolés, à haute résistance.

Au point de vue social, le comportement de M. Nusslé est dicté par des sentiments naturels d'altruisme dignes d'être soulignés. Déjà, sous l'occupation, les formes variées de son action sociale et plus particulièrement en faveur des familles éprouvées dans leurs affections par les événements lui valent un mouvement unanime de sympathie.

Il a rejoint sans hésitation, malgré les risques de graves représailles, la cause de la Résistance, en lui rendant de nombreux services.

La haute distinction, qui vient honorer un industriel suisse d'origine, mais mâconnais de cœur, intervient au moment où le récipiendaire n'est plus astreint aux obligations militaires helvétiques. En effet, nul citoyen suisse encore soumis aux obligations militaires ne peut accepter de décoration étrangère sans contrevenir à la loi fédérale de son pays.

La promotion de M. Nusslé sera saluée comme il se doit par le monde industriel et aussi par la Chambre syndicale de la métallurgie, qui se voient justement honorés.

En cette heureuse circonstance, **Le Progrès** se joint aux nombreux amis que compte M. Nusslé dans la Saône-et-Loire et ailleurs pour lui adresser ses bien vives félicitations.

BORDEAUX

Le lendemain de la réunion mensuelle d'informations, qui a lieu tous les premiers samedis de chaque mois, et avec cette fois-ci, les exposés de M. Vuffray, Vice-Consul et de M. le Professeur Michot, le Club Suisse de Bordeaux a organisé, le dimanche 2 février, dans sa maison de la rue Leberthon, un repas-choucroute dont la réussite remarquable mérite d'être signalée, réussite due essentiellement à l'amabilité de quelques personnes de bonne volonté.

Le Président, M. Henri Belvisotti, souhaita la bienvenue à plus d'une centaine de personnes, parmi lesquelles bon nombre d'amis français témoignaient, par leur présence, l'intérêt et l'affection qu'ils portent fidèlement à notre club.

M. Belvisotti salua également l'arrivée parmi nous, d'un jeune compatriote du Tessin, M. Brogini, et Madame, venu remplacer au Consulat Général de Suisse, la sympathique Mlle Ubelhardt, partie occuper un nouveau poste à Philadelphie.

Il remercia ensuite M. le Consul Général Berthot d'avoir bien voulu à nouveau se joindre à nous, malgré les nombreuses choucroutes qu'il avait eu l'occasion de déguster à des dates assez rapprochées, dans d'autres Sociétés suisses du Sud-Ouest, et lui donna la parole pour une improvisation toujours très appréciée.

Le repas fut suivi, comme à l'habitude, par plusieurs parties de loto très animées dont la dernière fut dotée d'une magnifique « bourriche », copieusement garnie de produits garantis de qualité, tandis

qu'au dancing du sous-sol, un groupe de jeunes s'était retrouvé autour d'un électrophone pour s'y livrer à ses danses favorites, et écouter les meilleurs enregistrements modernes.

R. M.

★ ★ ★

Avis à nos abonnés

IMPORTANT

Nous vous demandons beaucoup de patience, car le « Messenger » dispose d'une secrétaire à mi-temps pour tout le travail de secrétariat et d'abonnement. Par conséquent, il ne nous est pas possible d'établir le jour même votre service, ce qui explique le retard dans notre service d'abonnement, particulièrement chargé aux mois de janvier et février.

*
**

Changement d'adresse: Prière de joindre un timbre de 50 ct.

*
**

Certains de nos annonceurs aimeraient que leurs clients suisses s'adressent à eux, vu l'effort qu'ils font pour le « Messenger ». A bon entendeur salut!

*
**

Adresse mandat postal: Prière d'indiquer vos noms et adresses en lettres majuscules et mentionner s'il s'agit d'un nouvel abonnement.

La Rédaction et l'Administration.